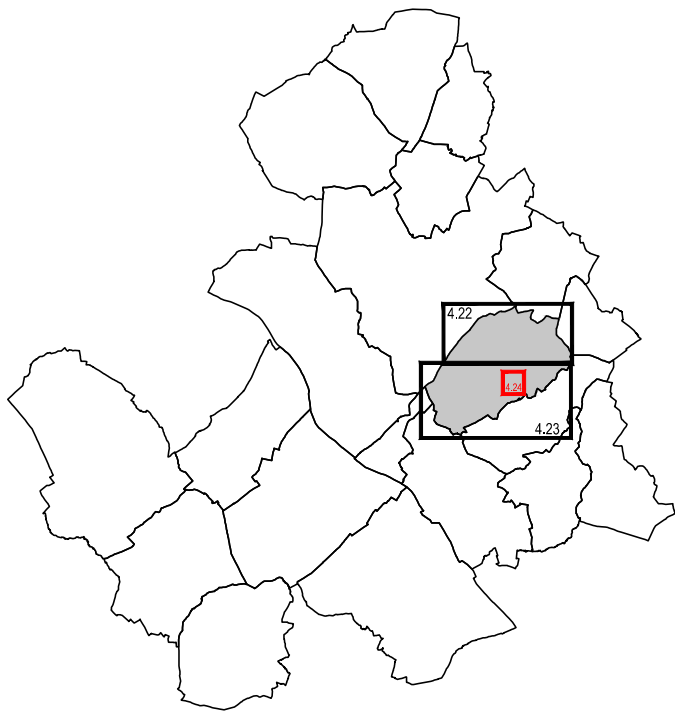


PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



PLAN DE ZONAGE
Dammarie-en-Puisaye
Le bourg

Echelle : 1/2500

Objet	Date
Approuvé le	10 décembre 2019
Mis à jour les	29 avril 2022 et 12 mai 2026
Modifié les	12 avril 2022, 28 mai 2024, 09 décembre 2025 et 05 mai 2026
Révisé le	

GEOMEXPERT sas - 1, rue Niepce - 45700 Villemandeur

Légende :

Limite des zones

Espace boisé classé à conserver

Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé

Secteur délimité au titre de l'article L.151-34 2° du Code de l'Urbanisme (secteur protégé en raison de la richesse de la richesse de la sol ou du sous-sol)

Limite administrative

Eléments du paysage à préserver

Patrimoine architectural :

- Bâti/ouvrage remarquable
- Bâtiment
- Eglise
- Elément architectural
- Croix

Patrimoine naturel :

- Haie
- Arbre

